

Limoges le 30 juillet 2020

Bons baisers ... **des Seniors En Vacances**

Un partenariat renforcé entre la Carsat Centre-Ouest et ANCV

Nouvelle déclinaison de la convention nationale conclue en 2011 entre la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV) et l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances (ANCV), la Carsat Centre-Ouest et l'ANCV ont signé leur première convention régionale.

La **Carsat Centre-Ouest**, dans le cadre de sa politique d'action sociale, est attentive à la fragilité sociale de ses retraités du fait de leurs conditions de vie, de leur état de santé, de leur niveau de ressources ou de leur isolement.

Dans le cadre de sa politique d'Action Sociale en faveur des personnes âgées, elle a décidé de signer une première convention régionale avec l'ANCV. L'objectif étant de faciliter l'accès aux vacances aux personnes âgées les plus modestes et en situation de fragilité.

La convergence des engagements de chacun des signataires a favorisé leur rapprochement au bénéfice des retraités des départements de la Creuse, Haute-Vienne, Corrèze, Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres et Vienne qui connaissent une situation d'isolement social.

Sur ces départements, ce sont près de 2 390 retraités qui sont partis via Seniors en Vacances en 2019. Parmi eux, 1 653 ont été aidés par l'Agence, dont plus de 100 proches aidants pour plus de 257 520 euros. En 2019, une cinquantaine de porteurs de projets étaient présents sur les territoires de la Carsat Centre-Ouest.

Afin de soutenir le secteur touristique pour qu'il puisse continuer à être acteur de cette belle mission de garantir des vacances pour tous, tout en favorisant et facilitant les projets de vacances, l'aide de l'ANCV dans le cadre du programme Seniors En Vacances est revalorisée de 20 euros : tout séjour réalisé d'ici le 31 décembre 2020, l'aide passera de **135 euros à 155 euros pour les séjours de 5 jours (d'un prix maximum de 336 €) et de 160 euros à 180 euros pour les séjours de 8 jours (d'un prix maximum de 402 €)**, dans la limite d'une aide par personne par an.

La Carsat Centre-Ouest et l'ANCV, à travers ce partenariat, entendent présenter ensemble sur les territoires fragiles Seniors en Vacances à des porteurs de projets potentiels qui pourront ainsi faire profiter plus de retraités des bienfaits des vacances. Ce programme s'inscrit comme outil de prévention : retarder la perte d'autonomie, offrir du bien-être, meilleur moral, être en meilleure forme physique, prendre des temps de répit, faciliter le lien social et le faire perdurer après les séjours...

La coordination des efforts de ces deux structures permet de renforcer la connaissance de Seniors en Vacances des publics éligibles à l'aide de l'ANCV (retraités précaires et aidants). **Faciliter l'accès aux vacances des personnes âgées à faible ressources, favoriser la création de lien social et ainsi lutter contre l'isolement, diffuser des conseils portant sur le Bien Vieillir et expérimenter des actions à caractère innovant, telles sont les ambitions de ce partenariat solidaire.**

A titre d'exemples voici quelques séjours 2019 :

- Le Centre social de Confolens de Charente en lien avec le CCAS de la ville : 16 personnes, toutes éligibles à l'aide ont séjourné 8 jours en Corrèze à Beaulieu-sur-Dordogne.

- Le Secours Populaire de Haute-Vienne : 18 personnes, toutes éligibles à l'aide ont séjourné 8 jours en Charente-Maritime à la Palmyre.

- La Fédération France Alzheimer Deux-Sèvres : pour des séjours aidants/aidés avec 39 personnes dont 33 à l'aide ont séjourné 8 jours dans le Loir et Cher à Romorantin.

Le coût de ces séjours dans le cadre du programme Seniors en Vacances était de 402 euros par personne (sans transport). Il a été ramené à 242 euros avec l'aide de l'ANCV (160 euros par seniors éligibles).

Mais aussi les Centres sociaux Nord Deux Sèvres de Mauléon, Nueil Les Aubiers et Cerizay, les Centres sociaux de La Rochelle, Rochefort et Royan (17), les CCAS de Soyaux et Ruelle sur Touvre (16), le CCAS de Limoges (87), le CCAS de Fouras et la Tremblade (17), des fédérations et Clubs retraités de générations mouvements, la Résidence autonomie de Vouillé (86), deux structures pour handicapés vieillissants (19 & 79), la Fédération ADMR (16) via la SCOP EKITOUR de Poitiers, etc.

Le programme **Seniors En Vacances** (SEV) mis en place en 2007 par l'**ANCV** facilite le départ en vacances de personnes âgées, exclues pour des raisons économiques, psychologiques, sociales ou liées à leur état de dépendance ou de handicap. Plus de 200 destinations sont proposées tous les ans pour des séjours 8 jours/7 nuits ou 5 jours/4 nuits à tarifs accessibles, tout compris, proposés par des professionnels du tourisme et retenus par l'Agence pour leur qualité, leur accessibilité et leur proximité avec un service de santé à moins de 15 km. Ce sont plus de 580 000 retraités et proches aidants qui ont pu en profiter depuis 13 ans. Pour 2019, ce sont plus de 85 000 retraités qui ont bénéficié du programme à travers près de 1 400 partenaires locaux et plus de 8 millions d'euros d'aides versées.

Contacts Presse

mdroin@ancv.fr – 01 34 29 51 94

virginie.vignaud@carsat-centreouest.fr – 05 55 45 52 88

A propos de la Carsat Centre Ouest

La Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail (CARSAT) est un organisme de sécurité sociale. Structure privée ayant une vocation de service public, elle intervient auprès des salariés, des travailleurs indépendants, des retraités, des personnes en situation de fragilité et des entreprises des 7 départements des ex-régions Limousin et Poitou-Charentes. Depuis son siège social situé à Limoges et au travers de son réseau d'agences retraite, unités départementales de service social et antennes prévention, elle déploie son offre de services au titre de la retraite, de l'action sociale et des risques professionnels. Elle assure ses missions sous l'égide de deux établissements publics : la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (l'Assurance Retraite) et la Caisse Nationale de l'Assurance Maladie (l'Assurance Maladie).

carsat-centreouest.fr - facebook.com/retraiteanteautravailcentreouest - twitter.com/CarsatCO - fr.linkedin.com/company/carsatco

A propos de l'ANCV

L'ANCV, établissement public de l'Etat, est chargée de la mission de service public consistant à favoriser le départ en vacances du plus grand nombre, au moyen d'un continuum de services et d'aides :

- dans le cadre de l'action sociale des employeurs et des comités sociaux et économiques, l'émission et la distribution du Chèque-Vacances, solution de paiement destinée à régler des dépenses liées aux vacances et aux loisirs, bénéficiant chaque année à 4,5 millions de salariés et de travailleurs indépendants, 11 millions de personnes en comptant leurs familles ;
- dans le cadre de programmes ciblés d'action sociale mis en œuvre en partenariat avec 4 300 associations, établissements spécialisés, collectivités territoriales et organismes de sécurité sociale, l'aide à la personne permettant de soutenir chaque année le départ en vacances de 250 000 de nos concitoyens les plus fragiles.

<https://www.ancv.com/> - [twitter : @ANCVacances](https://twitter.com/ANCVacances)